

Vœux du conseil départemental : Philippe Gouet présente les principales échéances de 2024 et leurs enjeux pour le Loir-et-Cher

Lundi 9 janvier s'est tenue, à la Halle aux Grains, à Blois, la cérémonie des vœux 2024 du conseil départemental de Loir-et-Cher. À cette occasion, en présence notamment de Marc Fesneau, ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, de Xavier Pelletier, préfet de Loir-et-Cher, des élus locaux et de près de 850 invités, Philippe Gouet est revenu sur les temps forts de l'année passée et a exposé les perspectives à venir à partir de 2024.

1. 2024 : année sportive et culturelle

Outre, le passage des flammes olympique – le lundi 8 juillet – et paralympique – le lundi 26 août, l'année 2024 sera marquée, sur le plan sportif, par la [10e étape du Tour de France](#) qui empruntera les routes de Sologne le mardi 9 juillet.

« *Je vous donne tous rendez-vous pour ces trois jours qui placeront le Loir-et-Cher en pleine lumière internationale et nous permettront de vivre ensemble des heures inoubliables.* » a déclaré Philippe Gouet.

Le [soutien à la culture](#) sera également poursuivi puisque le [chèque sport culture](#), qui a profité à près de 3 000 jeunes loir-et-chériens en 2023, le soutien au [« Chambord Live »](#) et l'organisation des [Musicales 41](#) seront reconduits.

2. Le conseil départemental, au plus proche des Loirs-et-Chériens

Rendant hommage à l'engagement permanent des services du département au plus près des usagers, Philippe Gouet a rappelé que l'écoute, la proximité, la solidarité constituaient les piliers de l'action départementale. « *Armes du quotidien contre la solitude, l'isolement, la précarité ou le handicap, les actions départementales ne sont certes pas toujours les plus voyantes ni les plus clinquantes, pourtant ce sont elles qui tissent une société plus humaine et moins individualiste. (...) Je crois viscéralement que c'est par l'attention et le soin porté à l'autre, particulièrement à nos jeunes et à nos aînés, que nous faisons société en tissant des liens pour ainsi éviter les fractures.* » a-t-il martelé avant d'énumérer les principales actions réalisées en 2023 dans l'ensemble des secteurs recouvrant de fort enjeux d'équilibres territoriaux et d'équité sociale comme [« Le 41 en bonne santé »](#), les grands travaux liés aux mobilités, l'aménagement du territoire, notamment agricole, dans le respect de l'environnement ou encore l'éducation et la transformation numérique.

3. L'épanouissement de la jeunesse, un investissement pour l'avenir

Philippe Gouet a également annoncé, qu'en 2024, le Loir-et-Cher placera la jeunesse au cœur de ses attentions et de ses politiques : « *Cœur battant de notre territoire, la jeunesse est notre présent, par son dynamisme ; et notre futur, par les rêves et les projets qu'elle porte en elle. (...) Il n'y a pas de fatalité à la morosité ambiante. Proposons aux jeunes d'être les acteurs de leur vie et non les spectateurs d'une société qu'ils finissent par subir.* ». Une feuille de route sera axée sur autonomie de la jeunesse, son engagement dans la vie de la cité et son épanouissement au sein du département en s'appuyant sur le sport, la culture et les loisirs comme leviers de sociabilisation, notamment concernant l'ouverture aux jeunes en situation de handicap.

« *Tout ce que nous bâtissons n'a qu'un seul but : léguer à nos enfants un Loir-et-Cher plus attractif, un Loir-et-Cher plus durable, un Loir-et-Cher plus innovant et un Loir-et-Cher plus solidaire.* » a conclu Philippe Gouet.

Retrouvez le discours en intégralité en pièce jointe.